

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES EAUX ET FORETS**

**RAPPORT NATIONAL DU NIGER SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION DURABLE DES FORETS A  
L'INTENTION DE LA DIXIEME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS**

**Année de soumission : 2012**

## General information

### Head of forest agency

Name:	<b>HAMADOU Mamoudou</b>
Title:	Directeur Général de l'Environnement et des Eaux et Forêts
Address:	BP 578 Niamey Niger
Phone:	0022720723755
Fax:	0022720723763
Email:	<a href="mailto:dgeef@intnet.ne">dgeef@intnet.ne</a> ; <a href="mailto:tinni0607@yahoo.fr">tinni0607@yahoo.fr</a>

### UNFF national focal point (please fill out if not same as above)

Name:	<b>IBRO Adamou</b>
Title:	Directeur des Aménagements Forestiers, du Reboisement et de la Restauration des Terres
Address:	BP 578 Niamey, Niger
Phone:	0022720723755; 00 227 96 96 59 10
Fax:	0022720723763
Email:	<a href="mailto:ibroadamou@yahoo.fr">ibroadamou@yahoo.fr</a> ,

### Person to contact concerning the national report, if other than the UNFF national focal point

Name:	<b>ASSOUMANE Garba</b>
Title:	Chef de Division des Aménagements et Produits Forestiers Non Ligneux
Address:	BP 578 Niamey Niger
Phone:	0022720723755
Fax:	0022720723763
Email:	<a href="mailto:assoumanegarba@yahoo.fr">assoumanegarba@yahoo.fr</a> ;

**PART I: The Non-Legally Binding Instrument on All Types of Forests (forest instrument)<sup>1</sup>**

<b>Thematic Clusters of the Forest Instrument</b>	<p>The forest instrument has been grouped into five cross-cutting and eight thematic clusters for easy reference<sup>2</sup>:</p> <p>1A: Strengthening political commitment for sustainable forest management  1B: Financing sustainable forest management  1C: Capacity building and technology transfer  1D: Stakeholder participation  1E: Enhanced international cooperation</p> <p>2A: Forest law enforcement and governance  2B: International Trade in forest products  2C: Protection of forests  2D: Science and research  2E: Public awareness and education  2F: Private sector and industry  2G: Indigenous and local communities  2H: Monitoring, assessment and reporting</p> <p>Data provided on thematic clusters of the forest instrument will also be used for assessing progress toward its Global Objectives on Forests (Qs 33-49).</p>
---	---

**1A: Strengthening political commitment to sustainable forest management**

1. Existence of Forest policy statement with national scope; data will be derived by UNFFS from FRA database <sup>3</sup> (T14 – Policy and legal framework)		
2. Existence of national forest programme (nfp); data will be derived by UNFFS from FRA database (T14 – Policy and legal framework)		
3. Do you have inter-institutional mechanisms/processes for cross-sectoral cooperation to achieve sustainable forest management?	Yes	No
If yes, which sectors are actively involved:	X	
Agriculture		X
Climate Change		X
Energy		X
Tourism		X
Water		X
Other:	Commerce, Communication, Santé, Élevage)	

Please describe the inter-institutional mechanisms/processes for cross-sectoral cooperation (maximum 250 words).  
En 2003, le Niger s'était doté d'une Stratégie de Développement Rural (SDR) dont l'objectif est de « réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l'horizon 2015, en créant les conditions d'un développement économique et social durable

<sup>1</sup> <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/469/65/PDF/N0746965.pdf?OpenElement>

<sup>2</sup> E.CN.18/2009/2, pp 4-5 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/240/37/PDF/N0924037.pdf?OpenElement>)

<sup>3</sup> [http://countrystat.org/for/cont/inctables/pageid/8\\_mega/en](http://countrystat.org/for/cont/inctables/pageid/8_mega/en)

garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles ». La mise en œuvre de la SDR était animée par un Secrétariat Exécutif logé au sein du Ministère de l'Agriculture mais qui regroupait des cadres mis à la disposition par les différents Ministères en charge du développement rural, dont celui en charge des forêts. Un Comité Interministériel de Pilotage de la mise en œuvre de la SDR a été mis en place et composé des différents ministres en charge du secteur rural, dont celui en charge des Forêts.

En 2012, la SDR a été intégrée dans une nouvelle Stratégie intitulée Initiative «3N, les Nigériens Nourrissent les Nigériens », animé par un Haut Commissariat rattaché à la Présidence de la République mais qui regroupe des représentants de tous les ministères du secteur rural. Un Comité de Pilotage de cette initiative est mis en place et est composé des Secrétaires Généraux des différents ministères, y compris celui en charge des forêts.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre des trois conventions post Rio, un Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable existe et constitue un cadre fédérateur où sont traitées toutes les questions liées à la gestion de l'environnement de façon globale.

4. Are your national forest programmes and relevant policies and strategies contributing to poverty eradication?	Yes	No
--	-----	----

If yes, please specify :

National forest programs have been revised to include specific measures and resources for eradicating poverty.	X	
--	---	--

National poverty eradication plans and strategies or equivalent have been revised to incorporate sustainable forest management.	X	
---	---	--

Please describe specific actions or measures taken to eradicate poverty and their effects (maximum 250 words).  
Le Niger a défini de nouvelles priorités en matière de politique de développement notamment à travers la formulation d'une Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI, 2012 à 2035) et d'un Plan de Développement Economique et Sociale (PDES, 2012 à 2015).

L'ensemble de ces documents de politique et stratégie favorisent l'impulsion d'une dynamique nouvelle pour un développement rural durable notamment :

- le cadre économique avec comme objectifs spécifiques l'accélération de la croissance, la préservation de la stabilité économique et l'amélioration du niveau de revenu des couches les plus pauvres, notamment en milieu rural ;
- le développement des secteurs productifs en vue d'assurer la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement et de contribuer à la réduction des fluctuations des prix et l'accroissement des revenus ;

De façon spécifique, le Gouvernement a adopté le document de stratégie de l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » dont l'objectif de « Mettre les populations Nigériennes à l'abri de la famine et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus » à travers notamment l'accroissement des productions agricoles, pastorales et forestières.

5. Has the forest instrument been translated into your country's official/local language(s)?	Yes	No
		X

Please list the language(s) into which the forest instrument has been translated.

**1B: Financing sustainable forest management:** Assessment of this thematic cluster will be conducted on the basis of data provided under Global Objective on Forests 4 (Q. 43-49).

**1C: Capacity building and technology transfer**

6. Total number of persons employed in forestry (1,000 persons-years); data will be derived by UNFFS from the FRA database (T13 – Employment).

7. Total number of staff working in public forest institutions; data will be derived by UNFFS from FRA database (T15 – Institutional framework).

Does your country have adequate capacity and technology to implement	Yes	No
		X

sustainable forest management?		
<p>If no, please describe the main challenges, including institutional and technology priority needs and know-how areas of particular concern (maximum 250 words).</p> <p>Le Niger a certes développé de solides expériences en matière d'aménagements des forêts villageoises et communautaires, mais la faible connaissance du potentiel forestier du pays est un handicap majeur. En effet, le Niger n'a jamais bénéficié d'appui pour la réalisation d'un inventaire forestier national, ce qui constitue un goulot d'étranglement pour l'élaboration d'une véritable planification nationale et régionale en matière forestière.</p> <p>Par rapport à l'exploitation des Produits Forestier Non Ligneux (PFNL), il y a une insuffisance de données statistiques. Aussi, dans la plupart de cas, l'exploitation des ressources en PFLN est traditionnelle et informelle</p> <p>Les autres questions préoccupantes s'articulent autour de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de financements adéquats en faveur du sous-secteur forêts, particulièrement en matière d'aménagement et de gestion des forêts, malgré l'existence d'un cadre juridique adéquat ;</li> <li>• La sous-estimation de la contribution du secteur des forêts à l'économie nationale;</li> <li>• Les changements climatiques qui semblent s'accroître sous toutes les dimensions ;</li> <li>• Le développement de l'économie verte ;</li> <li>• La gouvernance des ressources forestières ;</li> <li>• Insuffisance d'outils et des compétences pour évaluer le potentiel de séquestration de carbone des forêts et des parcs agro forestiers.</li> </ul>		
8. Is your country engaged in SFM-related technology transfer?	Yes	No
	X	
If yes, is your country a donor or recipient of SFM technology?		
Donor country	X	
Recipient country		
<p>Describe the nature, source and target of technology transfer (maximum 250 words).</p> <p>Le Niger a conçu et mis en œuvre, depuis les années 89, la Stratégie Energie Domestique (SED) centrée sur une gestion participative, responsable et durable des ressources forestières.</p> <p>Les objectifs assignés à la SED sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inverser la tendance à la dégradation des ressources forestières par la suppression à long terme de la forme d'exploitation incontrôlée du bois-énergie ;</li> <li>➤ Garantir à long terme l'approvisionnement en combustible domestique des populations urbaines en particulier ;</li> <li>➤ Responsabiliser les communautés rurales dans la gestion des ressources se trouvant sur terroir ;</li> <li>➤ Contribuer au bien-être des communautés en luttant contre la pauvreté ;</li> <li>➤ Créer les bases d'un développement économique et social au niveau local.</li> </ul> <p>Cette stratégie s'appuie sur les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le schéma directeur d'approvisionnement ;</li> <li>• Les marchés ruraux de bois ;</li> <li>• La fiscalité ;</li> <li>• Les structures locales de gestion</li> </ul> <p>Les résultats enregistrés ont inspiré certains pays qui sont venus en voyage d'échanges d'expériences au Niger. Il s'agit du : Burkina Faso, Mali, Tchad, Sénégal, Guinée Bissau.</p>		
9. Are there any incentives for promoting improved technologies for SFM?	Yes	No
	X	
If yes, please check where applicable:		
Low-interest loans		
Tax breaks		
Subsidies	X	
Participation in SFM best practice certification programmes that improve access to markets		
<p>Others; please specify (maximum 250): L'adoption de l'approche gestion communautaire des forêts</p> <p>En effet, en 1992, le Gouvernement a adopté l'ordonnance n°92-037 du 21 août 1992, portant organisation de la commercialisation et du transport de bois dans les grandes agglomérations, et la fiscalité qui lui est applicable. Aux termes de cette ordonnance, il a été institué des Marchés Ruraux de Bois qui sont des structures villageoises de gestion des forêts. Les</p>		

marchés ruraux sont gérés par des Structures Locales des Gestion à qui l'Etat transmet la gestion de la gestion et qui agissent au nom et pour la communauté. Cette option a ouvert la voie à l'accès des communautés aux ressources forestières qu'elles gèrent prioritairement à leurs bénéficiaires.		
<b>1D: Stakeholder participation</b>		
10. Does your country have programmes for involving stakeholders in SFM policy formulation, planning and implementation? If yes, please indicate the levels:	Yes	No
	x	
National	x	
Sub-national	x	
Local	x	
Describe the processes of public participation in SFM, indicating existing mechanisms and stakeholders involved (maximum 250 words). Les réflexions engagées à partir des années 1980 ont abouti à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie énergie domestique (SED). Cette stratégie constitue une approche de gestion forestière s'appuyant sur le principe d'utiliser les forêts sans les détruire pour le bien être des générations présentes et à venir. Pour se faire la stratégie préconise le transfert des responsabilités aux communautés dans la gestion et le contrôle de l'exploitation des ressources ligneuses. Ainsi, les communautés, organisées en Structures Locales de Gestions (SLG), gèrent, à leur compte, les forêts villageoises avec l'appui-conseil des services forestiers. Cette forme de gestion, consacrée par la Loi, a permis la mise en place de 300 SLG qui gèrent environ 900 000 ha de forêts. Au niveau des forêts aménagées, la collecte des taxes est assurée par les SLG qui les répartissent ensuite entre les communautés, les collectivités territoriales décentralisées et l'Etat. Les parts des taxes revenant aux communautés et aux communes (90% des taxes dans le cas des zones aménagées) sont réinvesties par elles même, avec l'encadrement des services forestiers, pour la réhabilitation de la forêt et le financement/entretien des infrastructures sociocommunautaires (classes, puits, forages, etc).		
<b>1E: Enhanced international cooperation</b>		
11. Is your country engaged in international cooperation in sustainable forest management? If yes, please specify the type of the cooperation:	Yes	No
	x	
North-South	x	
South-South	x	
Triangular	x	
Others:		
Please give examples, describing the main objectives and elements of the cooperation (maximum 250 words). Le Niger a adopté la «Déclaration du Millénaire» et a ratifié les trois conventions post Rio. Pour la mise en œuvre de ces conventions, le Niger a élaboré son Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable, assorti de programmes et stratégies relatifs à chaque convention. En outre, depuis 2004, le pays participe à la mise en œuvre du Mécanisme pour les Programmes Forestiers à travers deux protocoles de collaboration avec la FAO ayant abouti à la formulation d'un Plan Forestier National pour la période 2012-2021 et un document de programme méthodologique pour la réalisation d'un inventaire forestier national. De plus, le pays coopère avec la FAO dans le cadre du Processus de FRA. Au niveau régional, le Niger participe au processus de formulation d'un Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest, processus soutenu par la FAO à travers la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.		
12. In which areas would your country like to see more international cooperation:		
Forests and climate change	x	
Forest biodiversity	x	
Valuation of ecosystem services provided by forests	x	
Socio-economic issues, including livelihoods	x	
Forest degradation and rehabilitation	x	
Others; please list:		

L'inventaire forestier national, évaluation du potentiel des produits forestiers non ligneux des forêts				
<b>2A: Forest law enforcement and governance</b>				
13. Existence of law (Act or Code) on forests with national scope; data will be derived by UNFFS from FRA database (T14 - Policy and legal framework).				
14. Since the adoption of the forest instrument in 2007, have steps been taken to strengthen forest-related legislation, law enforcement and governance in support of sustainable forest management?	Yes		No	
	x			
15. Is your country participating in international agreements/partnerships to address illicit international trafficking in forest products, including timber, wildlife and other forest biological resources?	Yes		No	
	x			
If yes, is your country a donor or recipient of capacity building to address forest-related illegal practices?				
Donor country				
Recipient country		x		
Describe the recent significant steps taken to enhance forest law enforcement and governance in your country (maximum 250 words).				
<p>En 1992, le Niger a adopté l'ordonnance 92-037 portant organisation du transport de bois et la fiscalité qui lui est applicable. Cette ordonnance a innové notamment en instituant les marchés ruraux de bois gérés par des SLG, consacrant ainsi la responsabilisation des communautés locales dans la gestion des forêts. En effet 2004, le Niger a procédé à la révision du code forestier et a adopté ainsi la loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger. Cette loi offre de nouvelles opportunités d'amélioration de la gouvernance en confirmant la volonté de l'Etat à transférer aux collectivités territoriales décentralisées et aux communautés la gestion des ressources forestières dans la perspective de leur préservation et de lutte contre la pauvreté. A titre d'illustration, la loi portant régime forestier au Niger institue, à côté de celui de l'Etat, les domaines forestiers des collectivités et des privés et stipule que l'exploitation d'une forêt est assujettie par l'élaboration d'un plan d'aménagement validé par l'autorité compétente.</p> <p>Le Gouvernement est actuellement à pied d'œuvre pour l'adoption du décret d'application de cette loi en vue d'accélérer la constitution effective des forêts des collectivités territoriales décentralisées.</p>				
<b>2B: International trade in forest products</b>				
16. Is your country involved in international forest products trade? If yes, please provide estimated market value (US\$ 1000):	Yes		No	
	x			
	Import		Export	
	2007	2011	2007	2011
Timber products	NA	NA	NR	NR
Fuelwood	NA	NA	NR	NR
17. Does your country trade in non-wood forest products? If yes, please list the most important and provide estimated market value:	Yes	x	No	
	Import		Export	
	2007	2011	2007	2011
Gomme arabique	NA	NA	NA	NA
Miel	NA	NA	NA	NA
Fruit du rônier	NA	NA	NA	NA
Divers produits du palmier doum	NA	NA	NA	NA
Describe the recent significant steps taken to enhance international trade in forest products in your country (maximum 250 words).				
<p>Depuis 2000, avec l'appui de la FAO, le Niger a engagé des actions visant la relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement. Ainsi, en 2003, le gouvernement a adopté, par décret N°2003-196-PRN-MHE-LCD du 24 juillet 2003, la Stratégie Nationale de Relance de la Production et de la Commercialisation de la Gomme Arabique au Niger. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie,</p>				

l'Etat, sur ressources propres, exécute le Programme Gommier dont l'objectif est de renforcer le potentiel gommier du pays. La mise en œuvre de ce programme se fait en collaboration avec les communes qui reçoivent des subventions de l'Etat pour la réalisation des plantations à leur profit.

D'autres programmes ont été exécutés avec l'appui d'autres partenaires. Parmi ces programmes, figurent :

- ✓ Le Programme 'Acacia Gum' de recherche sur la caractérisation génétique du gommier, financé par l'Union européenne ;
- ✓ Le Programme pilote régional 'Opération Acacia' financé par la coopération italienne et exécuté par la FAO.

Au plan institutionnel, une Association Nigérienne des producteurs Exportateurs de gomme arabique au Niger (ANGA) est mise en place et facilite le partenariat public-privé pour la promotion du secteur gommier.

**2C: Protection of forests**

18. Forest area (1000 hectares) conservation of biodiversity; data will be derived by UNFFS from FRA database (T 3 – Forest designation and management).

19. Forest area (1000 hectares) within protective areas; data will be derived by UNFFS from FRA database (T 3 – Forest designation and management).

Describe any significant actions related to protection of forests since 2007 (maximum 250 words).

Plusieurs mesures prises depuis 2007 en lien avec la protection des forêts peuvent être énumérées. D'abord, au plan juridique, la Constitution du 25 décembre 2010 consacre en son article 35, alinéa 1, le droit de toute personne à un environnement sain et fait obligation à l'Etat de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures. L'article 36 stipule que : « l'Etat et les Collectivités publiques veillent à la lutte contre la désertification » et l'article 37 fait obligation aux « entreprises nationales et internationales de respecter la législation en vigueur en matière environnementale » et de contribuer à la sauvegarde ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement.

Au plan stratégique, tous les documents adoptés ou en voie de l'être intègrent la gestion des forêts et des arbres en bonne place parmi les priorités. Parmi ces documents qui servent de cadre de référence en matière de développement, figurent :

- La Stratégie de l'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement Agricole durable adopté par décret N°2012-139/PRN du 18 avril 2012 ;
- Le Plan de Développement Economique et Social 2012-2015 ;
- Le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres et le Plan Forestier National, tous validés et mis dans le circuit d'adoption politique.

Une Stratégie de Développement de l'Agroforesterie dans le contexte de la décentralisation et des changements climatiques est en cours d'adoption en vue d'amplifier les succès éclatants enregistrés par le Niger dans ce domaine.

**2D: Science and research**

20. How much funding (US\$ 1000) was designated for forest-related research?	2007	2011
	NA	NA
21. Please specify the sources of financing:	2007	2011
Public sector	NA	NA
Private industry	NA	NA
Bilateral cooperation	NA	NA
Multilateral cooperation	NA	NA
Others; please describe (maximum 250 words).		
22. Does your country have an institute(s) promoting the development and application of scientific and technological innovations for SFM?	Yes	No
	x	
If yes, do they have extension programs for promoting the use of these scientific and technological innovations directed at forest owners, local and indigenous communities and other stakeholders?	Yes	No
	x	
How many persons from the following groups were reached by these extension programs?	2007	2011



Forest owners	NA	NA
Local communities	NA	NA
Private sector	NA	NA
Indigenous communities	NA	NA
<b>2E: Public awareness and education</b>		
23. Graduation of students in forest-related education: data will be derived by UNFFS from FRA database (T 16 - Education and research).		
Number of students in forest-related education graduated with M.Sc. degree or equivalent		
Number of students in forest-related education graduated with B.Sc. degree or equivalent		
Number of students in forest-related education graduated with a technician certificate/diploma		
Percentage of students in forest-related education that graduated with M.Sc. degree or equivalent who are women		
Percentage of students in forest-related education that graduated with B.Sc. degree or equivalent who are women		
Percentage of students in forest-related education that graduated with a technician certificate/diploma who are women		
24. Did your country organize specific events and activities in support of the International Year of Forests?	Yes	No
	x	
If yes, please describe them (maximum 250 words). Depuis plus de 30 ans, le Niger a institué un Fête Nationale de l'Arbre pour marquer l'engagement politique à lutter contre la désertification. Mieux, le 3 août de chaque année, jour anniversaire de l'indépendance du Niger est choisi pour célébrer cette fête de l'arbre. Un des aspects de cette grande fête est l'organisation des cérémonies officielles de plantations d'arbres en Présence du Président de la République. Chaque année, la Fête Nationale est célébrée autour d'un thème central. En 2011, le thème central retenu était : Contribution des Ecosystèmes Forestiers à l'atteinte des objectifs de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Ce thème a ainsi permis aux autorités politiques et à l'administration forestière de véhiculer plusieurs messages relatifs à la contribution des forêts et des arbres au bien être des communautés. Dans ce même cadre, une Conférence-débat fut organisée sur la problématique de l'aménagement et la gestion des forêts au Niger, en présence des Ministres en charge des Forêts, de l'Agriculture et de l'Élevage. En 2012, un concours national de « Lutte Contre la Désertification » a été lancé en vue d'inciter les initiatives individuelles et communautaires dans le domaine de la foresterie. Cinq prix ont décernés avec l'appui de la Coopération Turque.		
25. Has your country implemented actions to increase public awareness of the importance of and the benefits provided by forests and sustainable forest management?	x	
If yes, which of the following approaches have been utilized?		
Published materials, such as brochures, pamphlets, leaflets, posters, etc.	x	
Meetings with the general public to inform them of the benefits provided by forests to society	x	
Meetings with private and public sector stakeholders to inform them of the benefits of sustainable forest management		
Other; please describe (maximum 100 words). A l'occasion de l'Édition 2011 de la Fête Nationale de l'Arbre, une conférence a eu lieu autour du thème central «Contribution des Ecosystèmes Forestiers à l'Atteinte des Objectifs des « 3N, les Nigériens Nourrissent les Nigériens» pour :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ marquer la solidarité du pays avec la Communauté Internationale, l'Année 2011 étant déclarée Année Internationale des Forêts par les Nations-unies ;</li> <li>➤ mettre en exergue l'importance contribution des arbres et des forêts en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté ;</li> <li>➤ attirer davantage l'attention des concitoyens sur la nécessité de préserver les écosystèmes forestiers.</li> </ul>		
<b>2F: Private sector and industry</b>		
26. Do stakeholder participation mechanisms in support of sustainable	Yes	No

forest management exist that engage the private sector and industry?	x	
27. Have you established or strengthened public-private partnerships to advance sustainable forest management?	Yes	No
	x	
<p>If yes, please describe (maximum 250 words).</p> <p>L'article 15 de la Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger a institué un domaine forestier du Privé, ouvrant ainsi des perspectives de partenariats Public-privé. Mieux, l'article 29 de la même loi stipule que l'Etat et les collectivités peuvent concéder par contrat la gestion de leurs forêts à des tiers. De même, la Stratégie Nationale de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger offre une grande place aux acteurs privés.</p>		
<p>Describe these mechanisms and their functions. What specific role do the private sector and industry play in promoting and supporting the forest instrument and sustainable forest management? (maximum 250 words).</p> <p>Au stade actuel, le secteur privé intervient principalement dans aspects de la gestion durable des forêts, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans la relance de la filière gomme arabique au Niger : le rôle joué par les acteurs privés (en petit nombre encore) a consisté à la réalisation des plantations de gommiers pour la production de la gomme et la collecte et commercialisation de la gomme au niveau national et international.</li> <li>✓ Dans le transport et la commercialisation du bois énergie en vue de l'approvisionnement des grands centres urbains : L'association Nationale des Exploitants du Bois du Niger est active dans ce domaine.</li> </ul>		
<b>2G: Indigenous and local communities</b>		
28. Are tenure and user rights of local communities and indigenous peoples over publicly-owned forests recognized by law?	Yes	No
	x	
<p>Describe how they are recognized and practiced (maximum 250 words).</p> <p>La loi 2004 040 du 8 juin en son article 9 stipule que, la politique forestière nationale repose sur les orientations fondamentales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la satisfaction des besoins énergétiques de la population et l'amélioration du cadre de vie ;</li> <li>- la préservation et la valorisation des divers usages et fonctions des forêts et de l'arbre dans le cadre du développement économique et social et sur la base de politiques rationnelles d'utilisation des terres ;</li> <li>- la participation responsable des parties intéressées, en particulier celle des collectivités territoriales et des populations locales, à la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des activités forestières.</li> </ul> <p>Sur un autre plan, l'adoption de l'ordonnance 92-037 du 21 Août 1992 a rendu possible la mise en place des marchés ruraux de bois, cadre privilégié permettant aux communautés locales de gérer à leur compte, les forêts. C'est ainsi que plus de 900 000 ha de forêts naturelles sont actuellement sous gestion communautaire par l'intermédiaire de 300 Structures Locales de Gestion des marchés ruraux.</p>		
29. Are local communities and indigenous peoples benefiting from the goods and services produced by forests? <sup>4</sup>	Yes	No
	x	
<p>Describe how this is functioning (maximum 250 words).</p> <p>Avec l'avènement de la Stratégie Energie Domestique, la fiscalité est un volet important du processus de transfert de la gestion des ressources forestières aux communautés locales. C'est l'outil structural légal et réglementaire qui organise le commerce du bois-énergie, en fixant les règles du jeu entre les différents acteurs : l'Etat, les membres des structures locales de gestion et les commerçants transporteurs.</p>		

<sup>4</sup>Benefit-sharing policies for management of forest resources vary among countries. In national policy regimes that require permits from a national forest authority, benefits can include payments for protecting, regenerating and planting forests; payments for ecosystem services; harvesting of non-timber forest products, dry timber and dead trees; and selective harvesting of timber, among others.

Le système de perception et de contrôle des taxes sur le bois-énergie produit au niveau des formations forestières est régi par l'ordonnance 92-037 du 21 août 1992 et ses textes d'application.

Les recettes provenant de la taxation du commerce du bois-énergie sont réparties entre plusieurs intervenants dans le circuit. Les recettes sont réparties depuis leur recouvrement à la source selon une clé de répartition définie par l'ordonnance 92-037 entre le Trésor Public de l'État, les communautés locales et la collectivité territoriale dont relève le site du prélèvement.

Le tableau ci-dessous donne la clé de répartition de la taxe sur le transport du bois-énergie, selon le mode d'exploitation.

ORIGINE	Exploitation incontrôlée	Exploitation orientée	Exploitation contrôlée
SLG	0 %	30 %	50 %
Budget des Collectivités	10 %	20 %	40 %
Trésor Public	90 %	50 %	10 %
Total	100%	100%	100%

30. Are traditional forest-related knowledge and practices used in forest management, planning and implementation?	Yes	No
	x	

Explain how they are used and by whom (maximum 250).

L'approche gestion communautaire des forêts adoptée par le Gouvernement met les acteurs locaux au centre du processus. Les plans simplifiés de gestion des forêts, élaborés avec l'appui des services forestiers, se basent sur des diagnostics couvrant tous les aspects, y compris les pratiques endogènes de gestion des forêts. Par exemple, les tradi praticiens sont mis à profit pour l'identification d'espèces médicinales dans le processus d'élaboration de ces plans de gestion, en vue de mieux les protéger.

Au plan d'agroforesterie, les pratiques traditionnelles appuyées par des projets ont notamment favorisé le reverdissement de plusieurs localités. C'est plus de 5 millions d'hectares qui sont couverts par la régénération naturelle assistée au Niger.

31. Do stakeholder participation mechanisms in support of sustainable forest management exist for the engagement of the following?	Yes	No
	x	

Indigenous peoples (where applicable)

x

Local communities

x

Describe these mechanisms and their functions. What specific role do indigenous peoples and/or local communities play in achieving sustainable forest management? (maximum 250 words).

Les communautés locales jouent un grand rôle dans la gestion durable des forêts à travers la gouvernance des marchés ruraux de bois assurée par les structures locales de gestion.

C'est ainsi que la part des recettes provenant de la taxe sur le transport de bois revenant aux communautés est elle aussi répartie en (i) le fonds d'aménagement forestier utilisé par les SLG pour financer des travaux d'entretien et d'aménagement sur les forêts exploitées et (ii) les Fonds Villageois de Développement qui servent à financer des actions de développement sociocommunautaire. La part revenant aux collectivités décentralisées obéit à la même logique dans sa gestion.

32. Are training and extension programmes being implemented that are directed at local communities and indigenous peoples in order to develop resource management approaches that will reduce the pressure on forests?	Yes	No
	x	

If yes, how many persons from the following communities were the beneficiaries?	2007	2011
Indigenous	NA	NA
Local	NA	NA
<b>Part II: The Global Objectives on Forests</b>		
<b>Global Objective 1: Reverse the loss of forest cover worldwide through sustainable forest management, including protection, restoration, afforestation and reforestation, and increase efforts to prevent forest degradation;</b>		
33. Extent of the country's forests and other wooded lands (1000 ha.); data will be derived by UNFFS from FRA database (T.1 - Extent of forest and other wooded land)	2005	2010
34. Extent of the country's forests under public/private ownership (1000 ha); data will be derived by UNFFS from FRA database (T.2 - Forest ownership and management rights).	2005	2010
Extent of the country's forests under private ownership (1000 ha)		
Extent of privately-owned forests according to the following categories (1000 ha)		
Individual		
Business entities and institutions		
Local, indigenous and tribal communities		
Describe any significant actions related to Global Objective on Forests 1 (maximum 250 words).		
<p>D'importantes mesures sont prises par le Niger dans le cadre de la réalisation de l'objectif mondial sur les forêts. Parmi ces mesures, figurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formulation du Plan Forestier national pour la période 2012-2021 dont l'objectif est à promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières, afin qu'elles participent au développement agricole durable et à la lutte contre la pauvreté par la génération de revenus additionnels. Le PFN ambitionne de rehausser la couverture forestière du Niger d'environ 15% et s'articule autour de 7 composantes, dont (i) la Sauvegarde et sécurisation du patrimoine forestier naturel et (ii) l'Aménagement et valorisation des ressources productives ;</li> <li>- La formulation d'un Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres dont l'objectif est de prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements en matière de Gestion Durable des Terres.</li> </ul> <p>La mise en œuvre des projets opérationnels sur ressources internes et avec l'appui des partenaires. Au titre des ressources internes, le Niger finance depuis 2001 la mise en œuvre du Programme Gommier dont l'objectif est de contribuer à la relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger au moyen de vastes opérations de plantation d'Acacia senegal en vue du renforcement du potentiel gommier du pays. Le Niger participe aussi à la mise en œuvre de l'Initiative « Grande Muraille Verte » qui vise l'amélioration des moyens de subsistance des communautés dans les zones sahélo-sahariennes à travers une gestion saine des écosystèmes.</p>		
<b>Global Objective 2: Enhance forest-based economic, social and environmental benefits, including by improving the livelihoods of forest dependent people</b>		
35. Extent of forest designated and managed for production (1000 ha); data will be derived by UNFFS from FRA database (T.3 - Forest designation and management).	2005	2010
Extent of forest designated and managed for protection (1000 ha)		
Extent of forest designated and managed for conservation (1000 ha)		
Extent of forest designated and managed for social services (1000 ha)		
36. Total volume of industrial roundwood removal (1000 m <sup>3</sup> ); data will be derived by UNFFS from FRA database (T.11 - Forest Wood removals and value of removals).	2005	2010
Total value of industrial roundwood removal (US\$1000)		

Total volume of fuelwood removal (1000 m <sup>3</sup> )		
Total value of fuelwood removal (US\$1000)		
Total value of non-wood forest products (NWFP) (US\$1000)		
37. Has your country established a mechanism(s) for payment of ecosystem services?	Yes	No
		x
If yes, what is the estimated value of the payment of ecosystem services (US\$ 1,000)?	2005	2011
	NR	NR
Please describe how the mechanism(s) function (maximum 250 words). NR		
38. What is the number of visitors to national parks and other protected areas in your country?	2005	2011
	4090	2959
39. What is the area of urban parks in your country (1000 ha)?	2,5	2,5
40. What is the estimated number of visitors to urban parks in your country?	NA	NA
Describe any significant actions related to Global Objective on Forests 2 (maximum 250 words). Le Niger a mis à jour sa législation accordant une place prépondérante aux communautés et aux collectivités territoriales dans la gestion des ressources forestières. La loi portant régime forestier institue les domaines forestiers du privé et des collectivités et le contrat de gestion, permettant aux communautés d'accéder aux forêts relevant du domaine de l'Etat et des collectivités.  L'ordonnance 92-037 du 21 aout 1992 portant commercialisation du bois et la fiscalité qui lui est applicable a déterminé une clé de répartition des recettes sur le transport du bois prenant en compte l'Etat, les Collectivités Territoriales et les Communautés. Par exemple, dans une forêt aménagée, 90% des recettes restent au niveau local (dont 50% pour les communautés locales). Cette ordonnance autorise les communautés à utiliser une partie de leurs recettes pour la restauration de la forêt qu'elles gèrent et une partie pour la réalisation d'investissements sociocommunautaires.  La Stratégie de relance de la production et la commercialisation de la gomme arabique au Niger, adoptée par Décret 2003-196-PRN-MHE-LCD du 24 juillet 2003 a pour objectif social de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des acteurs (y compris les communautés) intervenants dans la filière. Son objectif économique est d'augmenter la contribution de la filière à l'économie nationale et à la satisfaction de la population par une production soutenue de gomme et d'autres services fournis par les gommiers, arbres à usages multiples. La création d'emplois et l'augmentation des revenus par une production soutenue de la gomme est un des trois axes de cette stratégie.		
<b>Global Objective 3: Increase significantly the area of protected forests worldwide and other areas of sustainably managed forests, as well as the proportion of forest products from sustainably managed forests;</b>		
41. Extent of forest designated and managed for sustainable forest management (1000 ha); data will be derived by UNFFS from FRA database (T.3 - Forest designation and management).	2005	2010
Extent of forest with management plans (1000 ha)		
42. Does your country have forests under internationally recognized certification schemes?	Yes	No
		x
If yes, please specify:	Certification Scheme	Area
Describe any significant actions related to Global Objective on Forests 3 (maximum 250 words). Avec la création récente de la Réserve Naturelle Nationale et Culturelle de Termit et Tin Toumma (RNNCTT), d'une superficie de 97 000 km <sup>2</sup> , le Niger consacre 14,29% de son territoire en Aires Protégées. En outre, la législation en vigueur encourage et soutient la responsabilisation effective des populations dans la gestion et la protection des forêts. Dans ce cadre, environ 900 000 ha de forêts sont sous gestion communautaire. Enfin, aux termes de la législation forestière, certaines forêts dites « classées » bénéficient d'un statut juridique restrictif qui vise la réhabilitation et la préservation du potentiel forestier.		
<b>Global Objective 4: Reverse the decline in official development assistance for sustainable forest management and mobilize significantly increased, new and additional financial resources from all sources for the implementation of sustainable forest management;</b>		
43. Does your country have a government budget specific for forests?	Yes	No

	x			
44. What is the total amount of funding in forest management, administration, research and human resource development (US\$ 1,000)?	2007		2011	
	NA		32805,5729	
45. If the funding for forests is spread among other sectors, please specify the main contributors:				
Agriculture	x			
Energy	x			
Water	x			
Climate change	x			
Nature conservation	x			
Others; please specify: Élevage				
46. Has the country been able to mobilize significantly increased financial resources for the implementation of SFM since 2007? If yes, please specify sources:	Yes		No	
			x	
Domestic public funding	2007 (US\$)		2011 (US\$)	
	NA		6872578.18	
Domestic private sector funding	2007 (US\$)		2011 (US\$)	
	NA		NA	
External private sector funding	2007 (US\$)		2011 (US\$)	
	NA		25932994.76	
<p>If there has been no increase, please describe the main challenges in mobilizing funds (maximum 250 words).</p> <p>NB : Il convient de préciser que les chiffres ci-dessus fournis sont relatifs à l'ensemble des projets et programmes de gestion des ressources naturelles et non à la gestion durable des forêts uniquement.</p> <p>Les principaux défis à la mobilisation des fonds sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La faible capacité de l'Etat et des collectivités locales, limitant les financements nationaux ;</li> <li>- Le faible engagement du secteur privé au niveau national dans la foresterie ;</li> <li>- La complexité des procédures d'accès aux fonds disponibles au niveau international ;</li> <li>- La faible prise en compte des ressources forestières des zones arides par les mécanismes de financement existants au niveau international.</li> </ul>				
47. Does your country have a National Forests Fund?	Yes		No	
			x	
48. Is your country a donor or recipient of ODA for forestry?	Donor		Recipient	
			x	
49. If yes, what has been the net ODA received/donated for forestry (US 1000)?	Donor		Recipient	
	2007	2010	2007	2011
			NA	25932 994,76
<p>Please use this space to describe any significant actions related to Global Objective on Forests 4 (maximum 250 words).</p> <p>Le Niger s'est doté de plusieurs instruments de planification, notamment le Plan Forestier National, le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres qui constituent des outils de mobilisation des ressources financières. En vue d'élargir les possibilités de financement de la gestion des forêts, le Niger est en voie de finalisation de sa Stratégie de Développement de l'Agroforesterie.</p> <p>Au plan législatif, la Loi portant régime forestier a institué un Fonds d'Aménagement Forestier qui devrait être alimenté par les taxes perçues au titre du transport de bois. Enfin, plusieurs dossiers de projets et programmes relatifs à la gestion durable des forêts, la gestion durable des terres, l'agroforesterie, la connaissance des ressources forestières sont élaborés pour la mobilisation des financements.</p>				

### PART III: Achievement of the Millennium Development Goals

Forests can make significant contributions to poverty reduction, improved health, education and gender equity. Sustainable forest management aims to enhance the contribution of forests to the achievement of the internationally agreed development goals, including the Millennium Development Goals (MDGs). However, the evidence of this contribution and greater recognition of the value of sustainably managed forests are difficult to gather.

Currently the only forest-related official MDG indicator that provides information on the proportion of land area covered by forest is Indicator 7.1 under Goal 7: Ensure environmental sustainability. This indicator, however, neither reflects the full range of benefits and services including socio-economic benefits of forests to society, nor the contributions of forests to the achievement of other MDGs. Establishing the direct and indirect links between forests and MDGs is pivotal to ensure that concrete efforts are being taken to reverse the loss of forest cover and to prevent forest degradation while maximizing the benefits of forests for achieving sustainable development.

The aim of this part of the reporting format is to explore the existing data, evidence basis and cases demonstrating the contribution of forests and sustainable forest management to MDGs, at the same time identifying gaps in the monitoring systems and lack of adequate indicators.

#### Millennium Development Goals (MDGs)

Please indicate the most forest relevant MDGs in your country

##### Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger:

Does SFM contribute to achieving this goal in your country?	Yes	No
If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?	x	

Please list the indicators. Cf ci-dessous

Please provide a short description how forests contribute to achieving this goal (maximum 200 words).

Au Niger, la population dépend des ressources forestières, à des degrés divers, pour assurer les moyens de subsistance.

Ainsi, la biomasse énergie couvre 94% des besoins des ménages en énergie domestique, dont le bois plus de 90%.

Au plan alimentaire, les ressources forestières fournissent d'importants compléments pour les populations, à travers la consommation des feuilles, fruits et noix de certaines espèces, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Ce rôle est d'autant plus important pendant les années déficitaires et les famines. Le recours aux produits forestiers pour l'alimentation humaine prend ainsi de plus en plus de l'ampleur, au point où certains de ces produits sont aujourd'hui rentrés dans les habitudes alimentaires des populations.

Au plan médicinal, 245 à 301 d'espèces végétales sont utilisées par les populations pour se soigner.

Au plan pastoral, les sous-produits forestiers (fruits et feuilles) rentrent pour 25 % dans la ration alimentaire des ruminants au Niger. Cet apport est d'autant plus important qu'il intervienne en période de grand déficit alimentaire (saison sèche).

La contribution des ressources forestières à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté s'est accrue avec la promotion de la gestion décentralisée et communautaire des forêts.

##### Goal 2: Achieve universal primary education:

Does SFM contribute to achieving this goal in your country?	Yes	No
If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?	x	

Please list the indicators. NA

<p>Please provide a short description how forests contribute to achieving this goal (maximum 200 words).</p> <p>La législation en vigueur prend largement en compte les communautés dans la répartition des revenus générés par les forêts. L'ordonnance 92-037 du 21 Août 1992 et ses textes d'applications ont institué notamment un Fonds Villageois de Développement alimenté par les recettes forestières et gérées par les communautés. Ainsi, plusieurs Structures Locales de Gestion des forêts utilisent ces fonds pour la construction ou la réparation des classes et l'achat des fournitures pour les élèves. Les problèmes de collectes de données n'ont pas permis d'évaluer les montants utilisés dans ce cadre. Cependant, à titre illustratif, selon une étude réalisée par le GTA/CR en 2002, 24% des fonds villageois de développement sont dépensés en investissements sociaux (organisation, formation et crédits), 11% en investissements collectifs (réfection de puits/forages, classes, équipements), 17% en aménagement des forêts (pépinières, plantation d'arbres) et 48% pour les livres affectations.</p>		
<b>Goal 3: Promote gender equality and empower women:</b>		
Does SFM contribute to achieving this goal in your country?	Yes	No
If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?		x
Please list the indicators.		
<p>Please provide a short description how forests contribute to achieving this goal (maximum 200 words).</p> <p>L'approche gestion communautaire des forêts adoptée devrait promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Mais malgré cette avancée sur le plan du principe, force est de reconnaître que la participation des femmes dans la gestion des forêts reste à améliorer. A titre illustratif, une étude réalisée en 2003 dans le cadre du Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles au Niger a montré une faible représentation des femmes dans les instances de décisions, notamment les Structures Locales de Gestion. Sur 78 SLG interrogées, 44 ne comportaient aucune femme dans le bureau.</p>		
<b>Goal 4: Reduce child mortality:</b>		
Does SFM contribute to achieving this goal in your country?	Yes	No
If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?	x	
Please list the indicators. NA		
<p>Please describe how forests contribute to achieving this goal (maximum 250 words).</p> <p>Les fonds villageois de développements évoqués au niveau de l'objectif 2 sont aussi utilisés par les communautés pour l'acquisition de produits pharmaceutiques dans certains cas. De même, la législation en vigueur donne aux communautés locales organisées en Structures Locales de Gestion (SLG) le monopole d'exploitation et de vente de bois des forêts de leurs terroirs. Les revenus tirés de la vente du bois reviennent exclusivement aux bûcherons et à la SLG, améliorant ainsi leurs capacités à faire face à certaines situations (crise alimentaire, épidémies). En effet, bien que non encore suffisamment documenté, il est établi que plusieurs villages disposant de SLG fonctionnelles ont pu acquérir des vaccins pour faire face à certaines épidémies, tandis que d'autres utilisent les fonds villageois de développement alimentés par les recettes forestières pour mettre en place des banques céréalières en cas de crise alimentaire.</p> <p>De même, des espèces forestières alimentaires riches en protéines et en oligo éléments sont de plus en plus promues et intégrées dans les habitudes alimentaires des populations.</p>		
<b>Goal 5: Improve maternal health</b>		
Does SFM contribute to achieving this goal in your country?	Yes	No
If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?	x	
Please list the indicators. NA		



Please describe how forests contribute to achieving this goal (maximum 250 words).			
Voir le commentaire ci-dessus relatif à l'objectif 4.			
<b>Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria and other diseases</b>			
Does SFM contribute to achieving this goal in your country? If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?	Yes	No	
	x		
Please list the indicators.			
Please describe how forests contribute to achieving this goal (maximum 250 words).			
Voir le commentaire ci-dessus relatif à l'objectif 4			
<b>Goal 7: Ensure environmental sustainability</b>			
Does SFM contribute to achieving this goal in your country? If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to assess this contribution?	Yes	No	
	x		
Please list the indicators.			
NA			
Please describe how forests contribute to achieving this goal (maximum 250 words).			
La gestion des ressources forestières est réglementée par la Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger et l'ordonnance 92-037 du 21 août 1992, portant organisation de la commercialisation et du transport de bois dans les grandes agglomérations, et la fiscalité qui lui est applicable et ses différents textes d'application.			
La Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger a institué le domaine forestier de l'Etat, le domaine forestier des collectivités ainsi que les forêts des privés (article 15).			
Ainsi, en encourageant la propriété privée et la participation responsable des populations locales et des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion des ressources forestières, cette loi crée le cadre légal de participation des ressources forestières à la réduction de la pauvreté. Cette ordonnance a par ailleurs permis la réforme de la fiscalité forestière en instituant des taxes sur le transport du bois en direction des centres urbains, taxes perçues par les structures locales de gestion des marchés ruraux. Le tableau N° 1 ci-dessous donne cette clé de répartition.			
	Exploitation incontrôlée	Marché rural orienté	Marché rural contrôlé
ORIGINE			
Structure Locale de Gestion des marchés ruraux	0 %	30 %	50 %
Budget des Collectivités de ressort de la zone d'exploitation	10 %	20 %	40 %
Trésor Public (Etat)	90 %	50 %	10 %
Cette même ordonnance organise l'utilisation des recettes perçues par les structures locales de gestion au titre de taxe sur le transport de bois comme suit :			
Il ressort alors là de véritables opportunités de développement local à partir de l'exploitation d'une forêt dans le cadre d'un aménagement. L'option consiste en fait à mieux organiser la gestion de la forêt pour sa sauvegarde, tout en offrant des possibilités de création de richesse à partir de l'exploitation de celle-ci.			
<b>Goal 8: Develop a global partnership for development</b>			
Does SFM contribute to achieving this goal in your country? If so, do you have specific indicators and data which could be/are being used to	Yes	No	
	x		

assess this contribution?		
<p>Please list the indicators.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La participation du Niger à la mise en œuvre du Mécanisme pour les Programmes Forestiers ;</li> <li>✓ l'adhésion du Niger à la Plateforme TerrAfrica ;</li> <li>✓ la Participation à l'Initiative Grande Muraille Verte ;</li> <li>✓ la Participation au Dialogue Forestier en Afrique de l'Ouest et au processus de formulation du Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest sous l'égide de la Commission de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)</li> </ul>		
<p>Please describe how forests contribute to achieving this goal (maximum 250 words).</p> <p>Le Niger a souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour améliorer les conditions de vie de sa population. D'autre part, le Niger a signé et ratifié les trois Conventions post Rio. La ratification de ces conventions a permis l'élaboration des documents de stratégies et de plans d'actions qui intègrent la gestion des ressources forestières et agroforestières..</p> <p>Au niveau régional, le Niger fait partie de la plate-forme de partenariat international TerrAfrica depuis juillet 2007.</p> <p>Ainsi, à l'instar de tous les pays de la sous-région, le Niger s'est engagé depuis octobre 2006 dans le processus de mise en œuvre de l'agenda du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), de la Politique Agricole Commune et de la Politique Environnement Commune de la CEDEAO (ECOWAS) qui vise entre autres la gestion durable des ressources forestières dans les perspectives d'un développement durable et d'une amélioration du bien-être des populations des Etats membres. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole Prioritaire (PNIA-P) du Niger.</p> <p>Au niveau mondial, le Niger participe à la mise en œuvre du Mécanisme pour les Programmes Forestiers Nationaux ainsi qu'au processus de facilitation dans le cadre du financement de la gestion durable des forêts animé par le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les Forêts</p>		
<p>Please provide a short description of case studies and success stories on data collection on the contribution of forests to achieve MDGs that could serve as examples of good practice for other countries (maximum 250 words).</p> <p>Cas : Marchés ruraux de Torodi et réduction de la pauvreté</p> <p>Dans la zone de Torodi, l'exploitation du bois par les populations organisées en marchés ruraux génère chaque année des revenus substantiels dans les 77 villages riverains des massifs forestiers exploités. Le chiffre d'affaire réalisé de janvier 2001 en avril 2002 s'élève à 233 276 350 F CFA dont 208 654 600 F pour les bûcherons, 10 316 850 F pour la caisse (Fonds villageois de développement) et 14 304 900 F pour les gestionnaires. Quant aux taxes perçues, elles s'élèvent à 39 327 240 F dont 13 818 963 pour la SLG, 9 886 236 F pour la collectivité et 15 622 041 F pour l'État (Sanogo, 2003).</p> <p>Le nombre de bûcherons est estimé à 1.188 dont chacun se retrouve avec en moyenne 175.635 Fcfa. Avec l'argent ainsi gagné, ils arrivent à satisfaire les besoins de leurs familles notamment l'habillement, le complément de nourriture, la scolarisation des enfants, l'emboche, les intrants agricoles et les charrettes, etc.</p> <p>Pour les communautés villageoises, une partie des fonds leur revenant permettent la réalisation d'infrastructures scolaires, sanitaires ou hydrauliques, la constitution de banques céréalières et l'achat d'intrants agricoles et zootechniques qui contribueront au rehaussement du taux de scolarisation des enfants, à l'amélioration de l'état de santé, à la satisfaction des besoins en eau potable des populations et contribuer à l'autosuffisance alimentaire ; l'autre partie est réinvestie par ces communautés pour les travaux de restauration de la forêt avec l'appui conseil des services forestiers.</p>		